



Organisation de la réouverture de l'Ecole Ambroise Paré du 2 juin 2020

d'après le Protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 29/04/2020

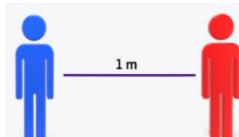
Il repose sur cinq fondamentaux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **La formation, l'information et la communication**

Préalable

- Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, matériel scolaire...)
- Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme (chez l'élève ou dans sa famille) ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
Si la fièvre survient en classe, les parents s'engagent à venir chercher leurs enfants au plus vite.
- Les parents ainsi que toute personne extérieure ont l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école.

Le maintien de la distanciation physique



Le principe de distanciation physique sera mis en place dans tous les espaces : arrivée et abords de l'école, classes, cour de récréation, couloirs, préaux, sanitaires.

Pour respecter celle-ci, un balisage sera présent :

- Aux abords de l'école, sur le trottoir le long des grillages et devant les 2 portails d'entrée.
- Après le portail et le long du bâtiment côté jardin (zones potentielles d'attente).
- Dans la cour, devant les numéros pour matérialiser les rangs des classes. Une place dans le rang sera attribuée à chaque élève.
- Dans les couloirs, au bas des murs. Une place dans le rang sera attribuée à chaque élève.
- Devant chaque sanitaire. Les élèves se rendront aux sanitaires sous la surveillance de l'adulte par groupe de trois. Chaque groupe classe aura un sanitaire attribué.
- Dans les classes, l'organisation spatiale est prévue pour respecter la distanciation sociale. Une place sera attribuée à chaque élève. Les vêtements seront posés sur le dossier de la chaise.
- L'entrée et la sortie des classes se feront de façon échelonnée (ainsi que les récréations) pour éviter le croisement des élèves.

Les gestes barrières

Le lavage des mains

Le lavage des mains est **essentiel**. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant **au moins 30 secondes**, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. seront évités. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école sera limité au strict nécessaire.

Le lundi 18/05, les élèves emmèneront toutes leurs affaires d'école qui resteront à l'école. Seul le cartable vide rentrera à la maison le soir et y restera (sauf en cas de demande spécifique de l'enseignant).

Dans la classe, l'usage d'une solution hydro-alcoolique se fera sous le contrôle étroit de l'enseignant. Elle sera notamment utilisée juste avant de descendre en récréation. On demande aux parents de ne pas en fournir aux enfants.

Les portes des classes resteront ouvertes.

L'infirmière scolaire est passée le 11/05 pour faire un point avec les enseignants sur les gestes barrière. Elle sera présente avec la psychologue Education Nationale à l'école toute la journée le 18/05 pour en parler avec les enfants.

Le port du masque

Pour le personnel, le port d'un masque « grand public » est obligatoire devant les enfants.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés par les parents s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque. Les enfants seront responsables de leur masque.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux sera fréquemment réalisée et durera au moins 10 minutes à chaque fois.

Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Les locaux sont équipés d'une ventilation neuve à air pulsé.

Nettoyage et désinfection

- Les classes seront nettoyées et désinfectées chaque jour avec les produits détergent-désinfectant conformes aux normes du protocole sanitaire.

Un spray désinfectant et des lavettes seront à disposition dans les classes pour des nettoyages d'urgence ponctuels.

- Les blocs sanitaires seront désinfectés après chaque passage des groupes lors des temps de récréation et du temps périscolaire.

Tout au long de la journée, des agents d'entretien seront mobilisés pour le nettoyage des rampes d'escaliers, des poignées et toutes les zones contact.

Accueil et organisation interne ECOLE AMBROISE PARE

Constitution des groupes classes

8 groupes ont été constitués. 119 élèves sont accueillis. La continuité pédagogique à distance est assurée pour tous les enfants non présents à l'école.

Les groupes classes ne pourront excéder 15 élèves par jour.

Mme Malmasson	salle 1.5 rang 3	Groupe 1	5 CPb + 8 CPa
Mme Sobkow	salle 1.6 rang 8	Groupe 2	12 CP/CE1 + 2 CPa
Mmes Mary/Kasperski	salle 1.3 rang 7	Groupe 3	7 CE1a + 8 CE2a
M Refray/M Grelet	salle 1.2 rang 1	Groupe 4	13 CE1b + 2 CE1a
Mme Garnier	salle 1.7 rang 10	Groupe 5	11 CE2b + 3 CE2/CM2 + 1 CM1a
Mme Jay	salle 2.7 rang 12	Groupe 6	12 CM1b + 3 CM1a
Mmes Guignette/Le Bronnec	salle 2.3 rang 14	Groupe 7	7 CM1c + 3 CM2/CE2 + 5 CM2a
Mme Leboucher	salle 2.2 rang 5	Groupe 8	16 CM2b

Les entrées et les sorties de classe se feront de façon échelonnée par les deux lieux définis ci-dessous. Aucune entrée ni sortie ne seront possibles en dehors des heures prévues pour chaque groupe. L'horaire d'entrée est un rendez-vous, pas une plage horaire.

Horaires d'entrée

Entrée principale Montée/Descente côté salle de soins (sanitaire fille)		Entrée dans la cour Montée/Descente côté bureau du directeur (sanitaire garçon)			
8H20	Groupe 1	Mme Malmasson	8H20	Groupe 5	Mme Garnier
8h30	Groupe 3	Mmes Mary/Kasperski	8H30	Groupe 6	Mme Jay
8H40	Groupe 4	M Refray / M Grelet	8H40	Groupe 2	Mme Sobkow
8H50	Groupe 8	Mme Leboucher	8H50	Groupe 7	Mmes Guignette/Le Bronnec

Horaires de sortie

Sortie principale		Sortie dans la cour			
16H20	Groupe 1	Mme Malmasson	16H20	Groupe 5	Mme Garnier
16H20	Groupe 3	Mmes Mary/Kasperski	16H20	Groupe 6	Mme Jay
16H30	Groupe 4	M Refray / M Grelet	16H30	Groupe 2	Mme Sobkow
16H30	Groupe 8	Mme Leboucher	16H30	Groupe 7	Mmes Guignette/Le Bronnec

Planning de récréation

Avant la récréation, un lavage des mains au gel hydro-alcoolique sera effectué par l'adulte dans la classe. Chaque groupe sortira un par un dans le couloir afin d'éviter le brassage. Puis les élèves descendront en récréation. A la fin de la récréation, il y aura un passage aux toilettes avec lavage des mains au savon.

Les récréations se dérouleront dans 4 lieux distincts selon le planning ci-dessous :

9h45/10H05	Groupe 1/5	Cour
	Groupes 3/6	Cantine/jardin
10H20/10H40	Groupes 2/4	Cour
	Groupes 7/8	Cantine/Jardin
11H45/13H35	Pause méridienne	
14H45/15H05	Groupe 1/5	Cantine/Jardin
	Groupes 3/6	Cour
15h20/15h40	Groupes 2/4	Cantine/Jardin
	Groupes 7/8	Cour

Pause méridienne

Les élèves externes descendront avec l'enseignant à 11h45 et reviendront à l'école à 13H35.

Les demi-pensionnaires seront pris en charge par des animateurs directement dans les classes.

Le temps de la pause méridienne respectera la distanciation physique, les gestes barrière et les règles sanitaires.

Les élèves demi-pensionnaires retourneront dans les classes à 13h35 accompagnés de l'animateur.

Procédure de gestion d'un cas COVID

La procédure respectera celle établie par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Notamment pour rappel en cas de symptômes chez l'élève :

- Isolement immédiat dans la salle de soins en présence d'un adulte
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter un médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière
- Retour en classe sur avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme COVID.

Vu le :

Signature des parents :

